



Rupture conventionnelle

Par Capolou

Bonjour,

Je suis rentrée d'un conges maladie de 4 jours (prevu depuis mars pour intervention chirurgicale)ce matin et ma patronne m'ai tombée dessus en me reprochant mes absences soit disant répétées !! (dernier arret 2 jours en septembre pour une sciatique). Elle m'a dit que la porte etait ouverte er qu'elle pouvait faire un licenciement a l'amiable !! J'ai pas compris ce qu'il se passait jai pris mes affaires et je suis parti. Je ne sais pas quoi faire si je dois y retourner demain ou pas ?